

**COLLEGE LA PAJOTTERIE
CHATEAUNEUF EN THYMERAIS
2017-2018**

Innovation/expérimentation

Titre de l'action

Le tutorat entre pairs

Objectifs de l'action (Qu'est-ce qu'on voudrait obtenir ?), Plus-value attendue pour les élèves / l'équipe / l'établissement

Depuis trois ans, nous avons su faire évoluer notre projet pédagogique à travers l'instauration d'actions qui développent la solidarité, l'innovation pédagogique, l'expérimentation pédagogique, le soutien aux élèves en difficulté. Les résultats sont maintenant reconnus.

Définition de notre tutorat : Un principe simple : un élève plus compétent qu'un autre dans un domaine ou par rapport à une tâche particulière, vient en aide à un autre élève, non pour faire à sa place ni pour lui dicter ce qu'il faut faire, mais en lui expliquant comment s'y prendre pour qu'il parvienne à mieux réussir par lui-même. Il doit donc y avoir une confiance mutuelle c'est pourquoi les élèves doivent se choisir réciproquement.

Indicateurs et modalités retenus pour évaluer l'action. A quoi verra-t-on les changements ?

Indicateurs : résultats au DNB, fluidité de la cohorte, climat scolaire, indicateurs vie scolaire.

Nombre d'élèves prévu/nombre et niveaux des classes concernées par le projet

niveaux 4ème et 3ème. Au total ce sont 90 élèves engagés dans ce dispositif.

Disciplines engagées dans l'action (Nom des enseignants, si connu)

Mme Hincker, professeur Documentaliste

Mme Guilbert, professeur de Lettres

Mme Elabad, infirmière scolaire

Mme Hubert, Assistante Pédagogique

M. Fontaine, Service Civique

Développement de chaque phase significative de l'action, qui permet de comprendre ce qu'elle apporte aux élèves (y compris dans le cadre de l'accompagnement éducatif pour les Ateliers en collège). S'il s'agit de la poursuite d'une action entreprise en 2016-2017, précisez éventuellement les nouvelles orientations.

Définition de notre tutorat : Un principe simple : un élève plus compétent qu'un autre dans un domaine ou par rapport à une tâche particulière, vient en aide à un autre élève, non pour faire à sa place ni pour lui dicter ce qu'il faut faire, mais en lui expliquant comment s'y prendre pour qu'il parvienne à mieux réussir par lui-même. Il doit donc y avoir une confiance mutuelle c'est pourquoi les élèves doivent se choisir réciproquement.

La formation : Les binômes ne sont validés qu'après une session de formation de deux heures. Deux groupes sont faits : les tuteurs et les tutorés.

Après une introduction par le chef d'établissement sur le principe du tutorat, les élèves travaillent en groupe sous la responsabilité de la professeure documentaliste et du principal adjoint. Une présentation via un Prezi

du tutorat et de ses documents importants sert de support à la séance.

Les tuteurs travaillent à partir d'un questionnaire qui conduit à une réflexion sur leur rôle et les limites.

Les tutorés travaillent eux aussi à partir d'un questionnaire qui conduit à une discussion sur l'estime de soi et l'engagement.

Les deux groupes sont valorisés dans leur engagement au moment d'une mise en commun.

Ces questionnaires délivrent un « permis de tutorat » qui conduit à la signature d'un contrat. Le contrat est la synthèse d'un groupe de travail. La séance de formation se termine par des jeux coopératifs.

Un projet qui s'inscrit dans une liaison inter-cycles :

1) Liaison 3ème - 2nde : Une fois dans l'année, les tuteurs du collège rencontrent les tuteurs lycéens pour un échange de pratiques. Instaurer un dispositif de tutorat au collège sur les niveaux 4èmes et 3èmes insuffle aux élèves une dynamique pédagogique qui leur permet de développer une stratégie d'apprentissage qui sera un atout majeur à leur entrée au lycée.

On constate des difficultés importantes pour un certain nombre d'élèves arrivant en seconde ; en effet, les exigences vont bien au-delà de celles attendues en 3ème. La responsabilité et la solidarité caractérisent une démarche citoyenne qui répond aux attentes institutionnelles d'une « Education à l'orientation et à la citoyenneté ».

Le tutorat mis en place au collège La Pajotterie privilégie l'écoute et le dialogue, non seulement entre élèves mais avec l'ensemble de l'équipe pédagogique. Il permet une appropriation différente des divers lieux d'apprentissage au sein de l'établissement. Cela favorise sans aucun doute le climat scolaire.

En 2016-2017 un nouvel axe : développer les compétences psycho-sociales :

Le projet tutorat s'est développé pour répondre aux besoins des nouveaux élèves du collège. Depuis la rentrée 2016, des 3ème accompagnent des 6ème. Mme. Elabad infirmière scolaire, Mme. Hincker professeur documentaliste et M. Fontaine service civique travaillent avec les élèves des activités imaginées, créées et testées, pour permettre aux élèves d'augmenter l'estime de soi et la confiance en soi. Ce travail est inspiré de travaux universitaires sur le développement des compétences psychosociales et s'appuie sur la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé sur les compétences psychosociales :

- Savoir résoudre des problèmes / savoir prendre des décisions
- Avoir une pensée créative / avoir une pensée critique • Savoir communiquer efficacement / être habile dans ses relations interpersonnelles
- Avoir conscience de soi / avoir de l'empathie
- Savoir réguler ses émotions / savoir gérer son stress

Qu'est-ce qui ne va pas ? (Raisons du projet/contexte/constats)

Difficultés rencontrées :

- Accompagner les élèves dans la durée
- Les binômes ne fonctionnent pas bien et l'entraide ne perdure pas
- L'implication des professeurs principaux

Quel est l'initiateur /le coordonnateur du projet ? (Nom, qualité, mail) Année de 1ère contractualisation ?

Mme Hincker, professeur documentaliste.

mathilde.hincker@ac-orleans-tours.fr

Comment envisage-t-on d'agir ? Qu'est -ce-qu'on envisage de mettre en œuvre ? Stratégie/Planification/action prioritaire/coordination

Modalités de mise en œuvre :

En direction des élèves :

Formation avec présentation d'un Prezi pour leur présenter le dispositif.

En direction des professeurs :

Egalement la présentation d'un Prezi. Information lors des réunions de pré-rentrée.

En direction des parents :

Information sur le site Internet du collège et présentation du dispositif par les impliqués lors des journées portes ouvertes.

Une formation est systématiquement proposée aux tuteurs ainsi qu'un temps de remotivation pour les élèves tutorés.

Ce dispositif existe depuis trois ans et implique l'ensemble des professeurs principaux ayant eu besoin de mettre en place le tutorat dans la classe, ainsi que M.Savary (Principal Adjoint) et Mme.Hincker (Professeur documentaliste) qui sont les instigateurs du projet et ceux qui gèrent les listes d'élèves et la présentation du principe de tutorat à l'ensemble des élèves concernés.

Qu'est-ce qu'on envisage de changer ? Eléments de changement : pour les élèves, pour la présentation et l'organisation des cours, pour les EDT, pour les dispositifs complémentaires en place ?

Sur les acquis des élèves :

Nous avons constaté que les élèves deviennent acteurs de leurs savoirs, retrouvent le goût d'apprendre et la motivation.

Sur les pratiques des enseignants :

Travail collectif développé.

Sur l'école / l'établissement :

Amélioration du climat scolaire

Plus généralement, sur l'environnement :

Meilleures relations avec les parents d'élèves, climat scolaire apaisé.

Comment communiquer explicitement et rapidement sur cette action ? Décrire le projet en une phrase Champ de la loi ? Thème ?

Donner 4 mots-clefs qui couvrent le projet

Coopération

Confiance en soi

Autonomie

Motivation